

Certificat PEB - Responsable PEB - Audit PAE Contrôle Electrique & Citemes Mazout

www.certigreen.be

SPRL FABIEN DEVILLERS

Rue de la Vecquée 170 BE 4100 SERAING

Tél: 04.388.12.94 Fax: 04/383.65.55

E-mail: fdevillers@skynet.be



SERAING , le 14-04-2016 Numéro : FA2016252

Code client	CL00172
Date d'échéance	29-04-2016
Mode de règlement	Virement
Date de livraison	14-04-2016

SPRL ANTOINE IMMO En Charotte 10

6940 Barvaux-sur-Ourthe Belgique

TVA: Be 0459.580.159 N° Entreprise:

	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Dois pour la certification énergétique PEB d'un bâtiment situé rue de la Roche n°48 à Ronzon	1,00	214,88	214,88	21,00
Prise de RDV et contrôle d'une installation électrique par Socotec (visite le lundi 25/04 à 08h30)	1,00	123,14	123,14	21,00
Communication virement: FA2016252 CHOISIS				
d F F E O	l'un bâtiment situé rue de la Roche n°48 à Ronzon Prise de RDV et contrôle d'une installation electrique par Socotec (visite le lundi 25/04 à 8h30) Communication virement: FA2016252	l'un bâtiment situé rue de la Roche n°48 à Ronzon Prise de RDV et contrôle d'une installation electrique par Socotec (visite le lundi 25/04 à 18h30) Communication virement: FA2016252	l'un bâtiment situé rue de la Roche n°48 à Ronzon Prise de RDV et contrôle d'une installation 1,00 123,14 èlectrique par Socotec (visite le lundi 25/04 à 8h30) Communication virement: FA2016252	l'un bâtiment situé rue de la Roche n°48 à Ronzon Prise de RDV et contrôle d'une installation electrique par Socotec (visite le lundi 25/04 à 18h30) Communication virement: FA2016252

Taux	Base	Montant
21,0	338,02	70,98

Total HT	338,02
Total TVA	70,98
Total TTC	409,00
Acompte	0,00
Net à payer	409,00 €

Conditions générales de vente

- 1. Nos factures sont payables à la date d'échéance suivant le délai repris dans le mode de règlement.
- 2. Toute réclamation sur le montant doit intervenir par écrit dans les huit jours à dater de l'envoi de celle-ci. A défaut, la facture sera considérée comme acceptée.
- 3. Toute facture non payée à l'échéance donnera lieu, de plein droit et sans mise à demeure, à un intérêt de 12 % l'an et à une indemnité forfaitaire de 18 % avec un minimum de 50€.
- 4. En cas de litige, les Tribunaux de Liège seront compétents.